ART. PREMIER N° 1212

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N º 1212

présenté par M. Boudié

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

 \grave{A} la deuxième phrase de l'alinéa 227, supprimer le mot :

« cible ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.